

La Réforme des Retraites : un sujet ô combien sensible et ô combien ardu !

La FNO poursuit son travail d'organisation responsable et défend les intérêts des orthophonistes

La FNO est aujourd'hui engagée dans un des dossiers les plus sensibles du moment. Celui de la réforme des Retraites, non pas de la retraite des seuls orthophonistes, mais bien des retraites : celles de plus de 220 000 praticiens de santé libéraux aujourd'hui en exercice, celles d'environ 64 000 retraités, ex-praticiens de santé libéraux mais aussi celles de nos collègues en salariat qu'ils soient hospitaliers ou du secteur privé, et encore celles qui concernent tous les citoyens de notre territoire puisque cette réforme se veut universelle, la même pour toutes et tous.

Notre parti pris a été jusqu'à présent, et comme nous l'avons précédemment exposé, de faire un choix : celui de la négociation pour ceux et celles que nous représentons majoritairement, les praticiens de santé en exercice libéral.

La FNO n'a pas la structuration et la capacité d'étudier pour chaque branche sectorielle, les conséquences d'une réforme d'une telle ampleur. Mais la FNO travaille depuis longtemps avec les représentants des organisations représentatives des salariés et nous pouvons partager avec eux certaines inquiétudes pour nos collègues. Nous ne pouvons qu'encourager nos confrères et consœurs à profiter des capacités d'analyse des organisations représentatives des salariés et de se référer aux différentes synthèses qu'elles nous livrent

Aujourd'hui, la FNO réaffirme le choix qu'elle a fait. Etudier pour l'ensemble des orthophonistes libéraux les propositions du gouvernement pour réformer un système de retraites avec au départ, de la part du gouvernement, un principe énoncé : celui d'un système plus équitable pour tous et plus égalitaire. L'est-il vraiment ? Quelles garanties pour engager l'ensemble des praticiens de santé libéraux, les futurs retraités, les jeunes (et les moins jeunes) générations vers un système qui se voudrait plus juste pour nous, et qui garantirait la pérennité de notre exercice professionnel, une qualité de vie et un pouvoir d'achat conservé quand nous sommes en activité, tout en garantissant des prestations retraite qui nous permettront aussi d'envisager notre arrêt d'activité sereinement ?

La responsabilité de notre Fédération, eu égard à ces questions, est pleine et engagée.

Les négociations ont commencé le 6 novembre et le Haut-Commissariat à la réforme des Retraites a fait, à l'ensemble des représentants des organisations représentatives des praticiens de santé, des propositions qui compenseraient la hausse des cotisations tout en garantissant des prestations qui permettraient à chacun d'aborder sereinement leur nouvelle vie de retraité(e).

L'ensemble des représentants de la FNO, les responsables de ce dossier, les membres de la commission Retraites travaillent d'arrache-pied pour étudier les propositions, projections, chiffres du HCRR et nos propres données. Experts, actuaires, économistes et orthophonistes calculent et recalculent, extrapolent et envisagent tous les scénarii possibles afin de les comparer aux données d'un HCRR entouré de gens qu'on imagine rompus à ce genre d'exercice.

La FNO remercie aujourd'hui l'ensemble de ses adhérents qui contribuent notamment à la mise en œuvre de telles analyses et donnent les moyens à la Fédération de faire appel aux personnes qualifiées pour nous aider à étudier les propositions et faire des contre-propositions, ou du moins d'interroger les ambiguïtés et les zones d'ombre du projet présenté.

La communication de ce travail mené n'est pas aisée. Nous ne sommes pas seuls et nous ne pouvons pas l'être. Ce travail de négociations et d'analyse doit être mené avec l'ensemble des praticiens de santé et c'est notre force. Mais la FFPS ne doit pas s'isoler non plus du reste des professions libérales et il faut tenir compte des analyses de chacun, des états d'avancement de chaque organisation et de la communication de tous. Nous ne pouvons, seuls, prendre de décisions sans remettre en cause l'équilibre de nos forces, réelles, qui nous permettent aujourd'hui des marges de négociations qui pourraient être importantes.

Aujourd'hui, mardi 26 novembre, à ce stade des négociations, nous n'appellerons pas les orthophonistes libéraux à manifester aux côtés des salariés le 5 décembre.

Nos revendications pour les praticiens de santé libéraux ne sont pas les mêmes et ne font pas partie des mots d'ordre lancés pour cette manifestation ouvertement tournée vers les salariés de certains régimes.

Pour autant, en tant que syndicat, nous n'apprécions pas les propos du président de la République qui dénonce des manifestations d'opposition qui ne couvriraient que les intérêts de certains régimes dits « spéciaux ». Nous partageons certaines inquiétudes, certaines oppositions à des propositions gouvernementales qui ne sont pas toujours claires et à des éléments qui donnent parfois un sentiment de cacophonie entre les responsables gouvernementaux de ce dossier.

Aujourd'hui, mardi 26 novembre 2019, la FNO et la FFPS, ont interrogé le HCRR sur des points qui appellent des réponses avant même une poursuite de la prochaine séance de négociation le 4 décembre prochain.

Sans réponse à ces questions, la FNO réexaminera son positionnement et sur les actions à mener avant d'engager plus de 220 000 praticiens de santé, parmi lesquels près de 21 000 orthophonistes aujourd'hui en exercice et les futures générations.

Notre responsabilité est engagée et nous l'assumons.

